

ENTREPRISES
Prise en charge des dépenses maladie
par la Sécurité sociale et la Mutuelle des Pays de Vilaine
selon la couverture et dans la limite des frais réellement engagés

Ce document est un résumé succinct non contractuel (2 pages). Pour bénéficier du document détaillé, il suffit de faire une demande de proposition de mutuelle d'entreprise par courrier ou par courriel en donnant les caractéristiques de l'entreprise et de son effectif salarié.

	Couverture Complète	Couverture Plus	Couverture Confort 300
HOSPITALISATION			
Frais de séjour	100% BR ¹	100% BR	100% BR
Honoraires chirurgicaux	de 100 à 125% BR	de 100 à 200% BR	de 100 à 200% BR
Participation forfaitaire de l'assuré de 18 €	3 fois/an	3 fois/an	3 fois/an
Forfait journalier hospitalier :			
18 €/j en médecine, chirurgie	100%, 365 j/an	100%, 365 j/an	100%, 365 j/an
18 €/j en rééducation, convalescence	100%, 90 j/an	100%, 90 j/an	100%, 365 j/an
13,50 € / jour en psychiatrie			
Chambre seule en clinique/hôpital	40 €/j, 90 j/an	40 €/j, 90 j/an	46 €/j, 365 j/an
Frais d'accompagnement (si < 16 ans)	15 €/j	25 € / jour	100%
Télévision pour chambre double	100%	100%	100%
OPTIQUE			
Par monture adulte	80 €	90 €	173 €
Par paire de verres adulte	de 90 € à 490 €	de 100 € à 736 €	de 100 € à 981 €
Lentilles de contact	85 € / an	115 € / an	173 € / an
Photokératectomie	170 €	170 €	346 €
Première adaptation de lentilles	23 €	23 €	23 €
DENTAIRE et ORTHODONTIE			
Soins dentaires, inlay, onlay	100% BR	100% BR	100% BR
Couronne métal	220 €	322 €	322 €
Couronne blanche	301 €	322 €	322 €
Élément intermédiaire de bridge	210 €	210 €	210 €
Dentier complet haut et bas	de 1 096 € à 1 870 €	de 1 096 € à 1 870 €	de 1 717 € à 2 930 €
Orthodontie	367 € / semestre de traitement	386 € / semestre de traitement	386 € / semestre de traitement
Parodonto, implanto, ortho dento-faciale	-----	-----	155 €/an
FRAIS MEDICAUX COURANTS			
Consultations, visites de médecins dans le parcours de soins coordonné	100% BR	de 100 à 150% BR	de 100 à 200% BR
Médicaments, vignettes blanches & bleues	100% BR	100% BR	100% BR
Médicaments, vignettes orange	80% BR	80% BR	80% BR
Radiographie, échographie, imagerie, analyses		de 100 à 150% BR	de 100 à 200% BR
Transport et ambulance	100% BR	150% BR	200% BR
Actes : Infirmier, Kiné, Orthophoniste, Orthoptiste			
Orthopédie, Petit Appareillage	150%	175 % BR	
Prothèse capillaire		200% BR	
Prothèse Auditive pour 20 ans et plus	200% BR	200% BR	

MEDECINES DOUCES, COMPLEMENTAIRES et ALTERNATIVES			
Ostéopathie, Etiopathie, Chiropractie, Acupuncture, Diététique, Naturopathie, Psychomotricité, Pédicurie, Podologie.	20 € 4 fois/an	20 € 4 fois/an	20 € 4 fois/an
ACTES DE PREVENTION			
Contraception non remboursée par le R.O	20 €/an	20 €/an	20 €/an
Vaccin anti-grippe	100% BR	100% BR	100% BR
Ostéodensitométrie			
Orthophonie enfant : bilan du langage			
Dentaire : détartrage complet			
Dentaire enfant : scellement prophylactique			
Dépistage : hépatite B et troubles audition			
AIDE À DOMICILE			
Frais d'aide à domicile	12 € / h	12 € / h	12 € / h
Frais de garde d'enfants	30 h / an	30 h / an	30 h / an
CURE THERMALE			
Soins, transport et hébergement	100% BR	100% BR	100% BR
Allocation pour le curiste et l'accompagnant d'un moins de 16ans	77 €	77 €	577 €
NAISSANCE et ADOPTION			
Indemnité pour la maman adhérente dans la limite des frais engagés	77 €	77 €	577 €
Pour le nouveau-né (seulement si son adhésion déclenche une cotisations supplémentaire)	Gratuité 3 mois	Gratuité 3 mois	Gratuité 3 mois
OBSEQUES			
Indemnité pour frais d'obsèques	763 €	1 442 €	2 885 €
CONSULTATIONS mises à disposition des mutualistes avec confidentialité assurée			
Diététique avec une diététicienne diplômée d'état Défense des consommateurs avec les permanents d'UFC Que Choisir Défense des droits avec les juristes de la Fnath, association des accidentés de la vie Ecoute psychologique avec la psychologue de la Fnath, association des accidentés de la vie Aide financière complémentaire maladie avec les conseillers de MPV Alcool Assistance avec les permanents de l'association du même nom	Gratuit	Gratuit	Gratuit
FONDS SOCIAL			
Secours pour des dépenses d'appareillages importantes, prescrites et exceptionnelles	sur dossier	sur dossier	sur dossier

1 BR : base de remboursement de la sécurité sociale